



Divorce d'1 ressortissant turc

Par **nenette1803**, le **24/03/2008** à **22:30**

Bonjour,

J'étais mariée depuis plus de 4 ans à 1 turc. Divorcée depuis 2 mois je m'aperçois aujourd'hui qu'il a bien profité de ma naïveté de la confiance que j'avais en lui :

- 1) pour avoir des papiers en règle = carte séjour 10 ans
- 2) pour me piquer un max de fric suite au divorce.

C'est un peu tard mais j'espère vraiment que les autorités vont l'emm..... un max pour ses papiers et j'espère surtout que la justice va faire son boulot. C'est trop facile de dire "les pauvres étrangers...." Notre justice est faible et eux n'ont rien à perdre. Ils ont tout à gagner et c'est ce qui fait leur force face à nos lois si faciles à détourner quand ils tombent sur un pigeon comme moi.

Que puis-je faire aujourd'hui pour arrêter cet enfoiré et empêcher qu'il ne recommence avec d'autres et surtout pour bloquer l'argent qu'il va inévitablement envoyer en turquie?